

AR PREFECTURE

016-200054047-20171211-2017_12_11_08A-DE
Reçu le 19/12/2017

Transport scolaire : tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2018

	Tarifs	Tarifs 2017
1 ^{er} enfant	15€ par trimestre	8.50€ par trimestre
A partir du 2 ^{ème} enfant	10€ par trimestre	5€ par trimestre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ADOPTE la revalorisation des tarifs périscolaires tels que repris ci-dessus.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 18 décembre 2017



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens